

**RENTÉE SOLENNELLE**  
**DES**  
**FACULTÉS DE NANCY**



UNIVERSITÉ DE FRANCE. — ACADEMIE DE NANCY.

---

RENTÉE  
DES FACULTÉS

DE DROIT

DES SCIENCES

DES LETTRES

ET DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE NANCY

Le 15 Novembre 1871



NANCY.

SORDILLET ET FILS, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

5, rue du Faubourg Stanislas, 5

—  
1871



---

---

# DISCOURS

DE

M. JOURDAIN

Membre de l'Institut  
Inspecteur général de l'enseignement supérieur

---

MESSIEURS,

L'Université de France est enfin rendue à ses solennités domestiques ; elle a retrouvé ses fêtes scolaires qu'une joie pure animait et qu'aucun souvenir de deuil n'attristait autrefois. Après une année d'épreuves, les plus cruelles qui puissent accabler une nation, des jours plus sereins commencent donc à luire pour nous. A la sanglante mêlée des batailles, aux longues veilles sur le bastion d'un rempart, succèdent peu à peu les bienfaisantes occupations de la paix. Saluons ce retour si désiré, si opportun, du travail qui répare et qui console. Bénissons Dieu dont la main s'est lassée de nous frapper, et qui, après nous avoir châtiés durement, nous aidera lui-même à nous relever, si, reconnaissant nos fautes, nous travaillons sincèrement à les corriger.

Voilà, Messieurs, la première pensée qui s'est offerte à moi, et les premiers sentiments que j'ai éprouvés lorsque M. le Ministre de l'instruction publique a daigné me désigner pour venir le représenter auprès de vous. Cette pensée, ces sentiments sont les vôtres, Messieurs, et votre patriotisme, j'en suis certain, me pardonnera l'effusion avec laquelle je les ai d'abord exprimés.

La mission que j'ai à remplir en ce jour est pour moi la plus douce en même temps que la plus honorable qui pût m'être confiée. Je viens vous présenter au nom du gouvernement, je viens installer comme Recteur de cette Académie, un homme aussi recommandable par le talent que par la droiture du caractère et par la sûreté des relations, auquel m'unissent les liens d'une ancienne et tendre amitié. Je blesserais sa modestie si j'insistais sur son éloge. Vous connaissez d'ailleurs aussi bien que moi les services qu'il a rendus à l'Université dans la chaire d'histoire de la Faculté des lettres de Grenoble, où il montait pour la première fois il y a bientôt vingt-cinq ans et dans celle de la Faculté des lettres de Lyon dont il était devenu le doyen. Vous avez eu entre les mains les divers ouvrages qui ont marqué son rang parmi les historiens les plus judicieux de notre époque, et qui, plusieurs fois couronnés par l'Académie des sciences morales et par l'Académie française, ont mérité à leur auteur le titre si envié de correspondant de l'Institut de France. Ce long enseignement et cette suite remarquable de travaux estimés, qui rehaussaient la situation personnelle du professeur, méritaient sans doute d'appeler l'attention du gouvernement de la République. Aussi, le choix dont M. Dareste a été l'objet n'a étonné personne d'entre vous, et vous y avez applaudi cordialement. L'Université de France compte en effet, dans l'Académie de Nancy, un grand nombre de maîtres excellents qui honorent leurs fonctions par la dignité de la vie, par la solidité du savoir, par l'irréprochable pureté de la doctrine et qui sont des appréciateurs d'autant plus équitables de ces qualités si essentielles au gouvernement de la jeunesse qu'ils les possèdent eux-mêmes à un plus haut degré.

Le Recteur que M. Dareste vient remplacer laissera parmi vous un nom respecté. M. Maggiolo était un fonctionnaire labo-

rieux, expérimenté, bienveillant. Le souvenir reconnaissant des services qu'il a rendus aux écoles de tous les degrés l'accompagnera dans son honorable retraite. Quant aux traditions de vigilance et de dévouement qu'il lègue à son successeur, ces traditions, n'en doutez pas, seront fidèlement conservées et suivies. Je me porte devant vous tous le garant que vous retrouverez en la personne de M. Darest un chef attaché à ses devoirs, gardien scrupuleux des intérêts confiés à ses soins, aussi dévoué à la cause de l'éducation populaire que familier avec les hautes questions de la science historique et de l'économie sociale. Ce que votre nouveau Recteur a le droit de vous demander, ce que je vous demande moi-même en son nom, c'est d'écouter sa voix, de marcher sur ses traces et de vous associer à ses efforts.

Mes chers collègues, nous tous qui composons le corps enseignant, nous avons envers le pays des devoirs plus étroits aujourd'hui que jamais. Son avenir dépend de la direction que nous aurons donnée aux générations nouvelles. Malheur à la France et malheur à nous-mêmes si nous manquions à notre tâche ! Que si Dieu, au contraire, ainsi que j'en ai l'espoir, nous accorde la grâce de la comprendre et de la bien remplir ; si nous savons faire pénétrer jusque dans les couches profondes de la population ces notions premières qui ne sont nulle part plus indispensables à l'homme et au citoyen que dans un pays de suffrage universel ; si en même temps nous cultivons avec une généreuse ardeur ces hautes sciences qui sont la plus noble conquête de l'intelligence humaine et le foyer lumineux où s'élaborent les découvertes de l'industrie ; si enfin nous plaçons la religion et la vertu au-dessus de la science elle-même ; si nous considérons comme la première de nos obligations celle d'inculquer à la jeunesse, par nos leçons,

et surtout par nos exemples encore plus efficaces que nos leçons, l'amour du devoir, la foi en Dieu, la soumission aux lois, le respect de l'autorité, en un mot les sentiments et les vertus qui font l'honnête homme et le chrétien, soyez-en persuadés, nous aurons bien mérité de la patrie; nous aurons travaillé utilement à guérir ses plaies et à relever ses ruines; nous aurons préparé pour elle une nouvelle ère de grandeur et de prospérité.

Qui de vous, Messieurs, ne voudrait contribuer à cette œuvre deux fois sainte? Mais vous n'avez pas seulement à y contribuer : vous ne sauriez renoncer à l'honneur d'en prendre l'initiative et d'y conserver le rôle principal. Votre pays a brillé dans l'histoire; il a un passé dont vous avez le droit d'être fiers et dont je vous approuve de conserver pieusement le souvenir dans vos cœurs. Mais à la suite de nos malheurs, vous étiez réservés à une gloire nouvelle que je déplore en la constatant, à la gloire inattendue pour vous de servir et d'arrière et d'avant-garde, combien de temps, Dieu le sait ! à la grande nation qui vous adoptait il y a un siècle et qui vous compte au nombre de ses plus nobles enfants. La situation est périlleuse autant qu'honorable; mais elle n'est pas au-dessus de votre vertu. En face de l'étranger qui nous observe et à qui nos défaillances ménageraient de nouveaux triomphes, plus précieux peut-être pour lui que la gloire militaire, vous ne laisserez pas fléchir entre vos mains la bannière de la France. Vous éleverez, vous maintiendrez dans toutes les branches vos études et votre enseignement au niveau que l'intérêt et l'honneur du pays réclament. Que vos écoles soient de plus en plus fréquentées; que les enfants ne les quittent pas prématurément; qu'ils y soient imbus de la crainte de Dieu et de l'a-



mour de la patrie. Que dans vos lycées et dans vos collèges s'établisse une sévère discipline, garantie première des bonnes mœurs et des études fécondes. Sans affaiblir notre vieil enseignement classique, fortifiez, développez, encouragez l'étude si négligée et pourtant si nécessaire des langues vivantes et de la géographie. Quelque sujet que vous traitiez devant la jeunesse, attachez-vous à lui donner sur toutes choses des notions claires et bien définies, afin qu'elle contracte de bonne heure ces habitudes de précision que demande la pratique de la vie. Exercez son jugement pour le moins autant que sa mémoire; car qu'importe que la mémoire soit bien meublée, si l'esprit ne sait pas appliquer les connaissances qu'il possède, en acquérir de nouvelles par lui-même, ni apprécier à leur vraie valeur les hommes et les choses? En cultivant l'esprit, ne négligez pas les soins qui sont dus au développement du corps et veillez à ce que désormais dans nos écoles les règlements sur la gymnastique ne restent pas une lettre morte. Que vous dirai-je enfin, Messieurs; mettez à profit, sans découragement comme sans présomption, une expérience chèrement achetée, et, par l'intelligente direction que vous donnerez à vos élèves, faites en sorte que les familles de notre chère ville de Metz et de notre chère Alsace, comparant les gymnases de l'Allemagne avec nos établissements, aient un motif de plus de regretter leur ancienne patrie.

En vous adressant ces recommandations et ces prières, je ne suis que l'interprète de la pensée de M. le ministre de l'instruction publique sur les obligations générales de l'Université, et sur la mission particulière de l'Académie de Nancy. M. le ministre réclame de vous un grand effort; je m'empresse d'ajouter que, s'il l'appelle de tous ses vœux, il compte fermement

l'obtenir ; et que, de son côté, reconnaissant combien vous avez vous-mêmes le droit de réclamer son appui, son concours, il vous les promet par ma voix. Vous serez secondés par le gouvernement ; secondez-le à votre tour. Quelle que soit la générosité de ses intentions à votre égard, que pourrait-il projeter et établir parmi vous qui fût vraiment utile à l'éducation nationale, si vos efforts ne répondaient pas aux siens ? L'expérience a dû vous apprendre que les institutions d'enseignement tirent leur vraie valeur du savoir et du dévouement des maîtres.

Au jugement unanime de ceux qui ont le droit d'être consultés en pareille matière, il importe que nous ayons à Nancy un foyer d'études, large et puissant, qui ne répande pas seulement de brillantes et fugitives clartés, récréation élégante de quelques esprits délicats, mais d'où rayonne, pour la sérieuse instruction de la jeunesse et de l'âge mûr, un enseignement exact et méthodique.

Votre Faculté des lettres ne possédait jusqu'ici qu'une seule chaire de littérature ancienne et une chaire d'histoire. L'intention de M. le Ministre serait qu'elle eût à l'avenir, outre la chaire d'histoire, une chaire de géographie et deux chaires de littérature ancienne, l'une de philologie et de littérature grecque, l'autre de philologie et de littérature latine.

M. le Ministre s'occupe aussi d'élargir l'enseignement de votre Faculté des sciences, en y créant une seconde chaire de mathématiques, une seconde chaire d'histoire naturelle et une chaire de chimie agricole.

La Faculté de droit, une de vos récentes conquêtes, je dirai mieux, une de vos anciennes gloires quelque temps éteinte et dont vous êtes parvenus à rallumer le flambeau, la Faculté de

droit aurait en partage, dans cet accroissement et cette rénovation de l'enseignement public, une seconde chaire de droit romain et une chaire de législation criminelle.

Que faut-il, Messieurs, pour que ces différentes créations, qui sont le vœu du Gouvernement comme elles sont le vôtre, soient un fait consommé ? Trois conditions qui seront certainement remplies, l'approbation de l'Assemblée nationale, le concours de la Ville de Nancy, le sincère et fidèle appui de vos efforts personnels.

Après vous avoir parlé de la Faculté des lettres, de la Faculté des sciences et de la Faculté de droit, si je n'ajoutais pas quelques mots sur un sujet qui vous a vivement préoccupés, mon silence vous étonnerait et vous affligerait.

Vous avez émis le vœu de posséder comme autrefois une Faculté de médecine, vous ne désespérez pas de voir renaître dans vos murs les beaux jours que l'enseignement médical a connus anciennement à Pont-à-Mousson et à Nancy sous ces vieux maîtres dont vous avez sauvé les images vénérées ; vous affirmez qu'il trouvera au sein de votre cité les conditions sans lesquelles, dans l'état de la science, il ne saurait prospérer, je veux dire des malades pour les études cliniques et des cadavres pour les études anatomiques. Vous n'ignorez pas les objections que vos désirs et vos projets ont soulevées de la part de juges autorisés et de rivaux qui n'étaient pas moins ardents que vous-mêmes à poursuivre l'objet de leurs vœux. J'ai la satisfaction de pouvoir vous annoncer que vous avez triomphé de ces objections, et que votre cause l'a emporté dans les conseils du Gouvernement, sans que vos rivaux aient à regretter votre victoire. Le projet de budget pour l'année 1872 contiendra la proposition d'organiser la Faculté de médecine de Nancy, en même temps qu'une

Faculté du même ordre serait érigée à Lyon. Il appartiendra à MM. les députés de la Lorraine de soutenir la proposition du Gouvernement devant l'Assemblée nationale et de convaincre la majorité. Pour moi, qui vous ai toujours défendus dans la faible mesure de mes forces, je suis heureux de penser que nos désastres militaires n'auront pas eu pour résultat de déposséder vos contrées du haut enseignement médical qui ne leur a jamais fait défaut et dont le siège était en dernier lieu à Strasbourg.

Vous connaissez maintenant, Messieurs, les desseins du Gouvernement. J'oserai dire qu'ils ne restent pas en deçà de vos espérances et qu'ils vont même au delà ; mais comprenez bien quel en est le sens et la portée. Vous vous tromperiez gravement, si vous n'y aperceviez rien de plus qu'une satisfaction arbitraire donnée, après plus ou moins d'hésitation, à des vœux que vous désavoueriez vous-mêmes s'ils n'étaient dictés que par un sentiment égoïste de patriotisme local.

Ces desseins se rattachent à une pensée plus haute et plus générale, que je vous exprimais tout à l'heure, à l'énergique résolution d'affermir, d'étendre, d'améliorer par tous les moyens l'enseignement national, afin que cet enseignement contribue lui-même à régénérer le pays. Encore une fois, Messieurs, fermer les plaies du pays, ses plaies matérielles et ses plaies morales, le relever de sa chute si profonde, rétablir sa fortune et la gloire de son nom, c'est là le but suprême auquel il faut subordonner toutes nos aspirations, toutes nos pensées et tous nos efforts. Ne parlons plus ni de la ville de Nancy, quelque rang qu'elle occupe entre les cités illustres, ni de la Lorraine, quelques motifs qu'elle ait de glorifier ses ancêtres et son histoire. Parlons de la France et ne songeons qu'à la France. C'est la France elle-même qui vous convie, Messieurs,

à prendre en pitié ses malheurs et à lui préparer de meilleurs jours en formant, pour la servir dans toutes les carrières ouvertes à l'activité d'un grand peuple, des générations saines de corps et d'esprit, qui soient également prêtes à se dévouer pour elle sur les champs de bataille et à l'honorer dans les travaux de la paix.

---

